

Arrêté du 10 octobre 2023

**modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté modifié du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission
statutaire nationale ;

Vu le départ à la retraite du Dr Jean DOUCET le 1er septembre 2023,

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 3 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

- b) Représentants élus du collège des personnels enseignants et hospitaliers
titulaires :

1. Section médecine et spécialités médicales :

Liste présentée par CMH / INPH / SNAM-HP :

Titulaires :

Le Dr CHOUAID CHRISTOS - CHU Paris (Assistance publique-hôpitaux de Paris) -
Pneumologie ; addictologie devient titulaire en remplacement de Mr DOUCET Jean - CHU
Rouen - Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie

Suppléants :

Le Dr LAMIA BOUCHRA - CHU Rouen - Pneumologie ; addictologie devient suppléante en
remplacement de Mr CHOUAID CHRISTOS - CHU Paris (Assistance publique-hôpitaux de
Paris) - Pneumologie

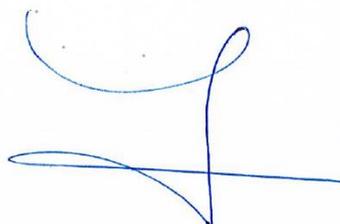
Article 2

Ces nominations prennent effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du Centre national de gestion,



Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD